

JOYEUX ANNIVERSAIRE



Le 23 septembre, Marta de Cidrac, 1^{ère} maire-adjointe, et Rosa André, conseillère municipale, étaient présentes aux Hespérides du Château pour féliciter Jeanne-Yvonne Dumont qui a fêté son centième anniversaire en présence de son fils Christian.

NAISSANCES

- Sarah Abdallah
- Flore Tiberghien
- Myla Turpin Martins
- Mirjam Magri Zandin
- Khalil Amairi
- Dina Chakir
- Samuel Martiny
- Myriam Doffémont
- Léonard Desliens Madre

DÉCÈS

- Nadia Louahchi, épouse Bayoud
- Paulette Hamelin, épouse Mear
- Renée Alcoléa, veuve Gonzalés
- Bernard Dubois
- Louise Bigot, veuve Fiault
- Alain Landouar
- Christophe Moreau
- Josepha Darmon
- Marie-Madeleine Lozach, veuve Sanquer

MARIAGE

PAR SYLVIE HABERT-DUPUIS
SAMEDI 27 AOÛT



Cécile Beauvillard-Poitte
Nicholas Burman

LIBRES OPINIONS

Union pour
Saint-GermainSAINT-GERMAIN,
TERRE DE CULTURE !

Même si cette affirmation revêt une certaine évidence dans notre ville, la nouvelle saison culturelle s'annonce comme un millésime particulièrement riche et dense.

Cette saison a commencé avec une nouveauté, une présentation en commun entre le Théâtre Alexandre Dumas, La CLEF et l'Estival. Ce "triptique" qui constitue le socle de notre offre culturelle a élaboré pour cette saison une programmation variée qui devrait séduire tous les publics : la Comédie Française, Marc Lavoine, Norman et Hyphen-Hyphen pour ne citer que quelques exemples de cette offre hétéroclite et sans nulle autre pareille dans notre région.

Concernant les arts plastiques, notre nouvelle saison s'articulera autour de deux événements phares, une rétrospective originale autour de Jérôme Bosch et la magie, dans le cadre de la célébration du 500^e anniversaire de la mort du peintre et qui verra notre "Escamoteur" rentrer du musée du Prado à Madrid pour regagner la ville royale et une très grande rétrospective de l'œuvre du peintre Kijno au printemps, avec une déclinaison dans plusieurs lieux de la ville afin, notamment, d'admirer le travail en commun réalisé avec Robert Combas.

Chacun de ces événements sera l'occasion d'associer nos talents locaux, nos scolaires et tous les jeunes de nos centres sociaux et de loisirs notamment dans le cadre de médiations culturelles que nous voulons plus importantes ; Saint-Germain doit continuer d'être un véritable incubateur culturel.

Cette saison, nous célébrerons également le 150^e anniversaire du Musée des Antiquités Nationales, l'achèvement des travaux de rénovation de la Rampe des Grottes et du Mur des Lions, la poursuite de la rénovation des fresques de l'Eglise et du ravalement du Château. Autant de projets et d'investissements dans notre patrimoine culturel pour nos générations futures !

Arnaud Pericard,
maire-adjoint chargé de la culture
<http://unionpoursaintgermain.com>
Facebook à la page Emmanuel Lamy
Twitter sur @emmanuelamy

Agir pour
Saint-GermainLA DETTE DU SIDRU,
UN MAUVAIS SUSPENS

Le SIDRU, Syndicat Intercommunal pour la Destruction des Résidus Urbains a eu pour Président, de 1999 à 2014 Emmanuel Lamy, Maire de la Ville. Au 1^{er} janvier 2016, la Ville a rejoint la Communauté d'Agglomération Saint-Germain-Boucles de Seine, CASGBS et lui a transféré la gestion des déchets, compétence obligatoire. Quel avenir pour le SIDRU, allait-il disparaître ? Que nenni ! La CASGBS a tout simplement délégué au SIDRU les déchets pour la commune, ainsi pas de transfert réel, le syndicat n'a donc pas été supprimé. Les Président et Vice-Présidents continuant à être rémunérés, c'est une tranche supplémentaire au mille-feuilles administratif.

Au dernier Conseil Municipal du 29 septembre, le rapport des activités de 2015 du SIDRU était inscrit à l'ordre du jour, mais lors du CM point de rapport ! Or en 2015, le SIDRU n'était pas encore dans la compétence de la CASGBS créée en 2016 ! Pourquoi ne pas avoir communiqué le bilan au Conseil Municipal ?

Depuis 2003, le Président du SIDRU, E.Lamy, a fait appel à des emprunts toxiques pour une "gestion active" de la dette (spéculation), à la Société Générale, à Natixis, puis pour une part à DEPFA. Le résultat est simple : une perte probable de 70 millions d'euros (dont 20 M€ pour DEPFA). Un procès contre la banque DEPFA est en appel, jugement mis en délibéré le 04-11-2016. Quelle sera la décision ? Le SIDRU demande la nullité du contrat pour erreur et dol (manœuvres frauduleuses pour obtenir du co-contractant un consentement). En appel comme en première instance au Palais de Justice de Paris, l'avocat de DEPFA a repris les mêmes arguments : si quelqu'un qui a fait Sciences PO, l'ENA, a été Conseiller d'un ministre des finances, a eu un poste d'encadrement à Bercy n'est pas averti, alors qui l'est ?

Il reste par ailleurs l'assignation en cours de Natixis.

Prise de risque en toute connaissance ou pas, les "dindons de la farce" sont les contribuables !

A.Gommier – P.Lazard – M.Dumont – P.Degeorge

Saint-Germain
AutrementRESPECTONS
LES GROUPES MINORITAIRES !

Sectarisme, dogmatisme, non respect des élus minoritaires sont lots communs dans notre ville.

Dernier exemple en date, lors du conseil municipal du 29 septembre, pour faire œuvre utile dans l'intérêt général au service de notre ville, notre groupe a présenté un candidat au conseil communautaire pour y apporter la libre parole qui lui fait cruellement défaut. D'autre part, à l'instar de la quasi-totalité des communes voisines qui s'y astreignent par simple respect républicain, nous avons également poussé un candidat dans l'instance d'administration d'un lycée de la ville.

Même si nous avons obtenu respectivement 10 et 8 voix, nettement plus que notre représentation actuelle au conseil, preuve que certains, y compris dans la majorité du maire, ne sont pas insensibles à notre démarche, une fois encore, nous constatons la confiscation de l'ensemble des représentations citoyennes par la majorité.

Lors de ce conseil municipal, nous avons aussi exprimé notre désapprobation de la décision modificative du budget de la ville. Elle ne correspond pas au budget général que notre groupe aurait établi. D'autre part pour modérer l'augmentation de l'imposition départementale de 66% décidée par les élus Les Républicains du Conseil départemental nous aurions diminué la taxe communale en relation avec certaines dépenses pouvant être différées, ainsi que par intégration de subventions supplémentaires arrivées (l'école Marie Curie, lisière Pereire..) ou éventuellement l'emprunt.

Conseillers responsables, ouverts à la concertation et au dialogue, nos prises de position sont avant tout guidées par l'intérêt général. Il est dommage que notre bailli ne l'ait pas encore compris.

Retrouvez nos articles sur le blog
<http://pssaintgermain.fr>.

Ou sur les réseaux sociaux :
<https://twitter.com/PsSaintGermain> ou
<https://www.facebook.com/pssaintgermain>
Les élus de gauche : **Pascal Lévêque,**
Angéline Silly, Pierre Camasses

Expression
individuelle

MOSQUÉE : AUX URNES CITOYENS !

En son temps, Martin Luther King avait fait un rêve. Notre maire est en train de réaliser le sien : implanter une mosquée. À l'heure où il est légitime de se poser des questions sur la place de l'islam en France, je vous laisse imaginer la symbolique de l'établissement d'une maison de l'islam sur les terres de Louis XIV.

Au cours des Municipales, l'équipe de la majorité n'a jamais, par oubli, par omission, ou par clientélisme précisé sa position sur la création d'une mosquée. Or, cela fait plusieurs années que la position du maire Emmanuel Lamy est plus qu'ambigüe sur le sujet. Les Saint-Germainois doivent pouvoir donner leur avis ! Je demande donc officiellement qu'un sujet aussi sensible soit tranché définitivement par les habitants via un référendum local. Donnons la parole au peuple, seul souverain, avec comme simple question : "pour ou contre une mosquée à Saint-Germain-en-Laye".

Didier Rouxel – Saint-Germain fait Front ! -
fn78.06@gmail.com

Expression
individuelle

[Texte non parvenu]

Armelle Rouly
armelle.rouly@saintgermainenlaye.fr